

Election des conseils centraux : Mode d'emploi ! 4 et 5 décembre 2024

➤ A l'université, on vote pour deux types d'instances :

CONSEILS CENTRAUX

**le 4-5 décembre
on vote 3 fois !**

1.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Budget – primes – carrières
Structuration du site
Election de la présidence

2.



COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Calendrier universitaire
Capacités d'accueil
Règlement des études
Formations : maquettes
et financements

3.



COMMISSION RECHERCHE

Répartition des budgets
Fonctionnement des labos
Doctorant-es contractuel-les

INSTANCES REPRESENTATIVES DES PERSONNELS

(Élections de 2022)



CSA

FSSCT



CAPA

CAPN



CCP-ANT
(...)

... se prononcent sur les
conditions de travail

**Les élections du 4-5
décembre concernent
nos conditions de travail.
La CGT vous propose ce
mode d'emploi et vous
invite à voter !**

Elections des conseils centraux: Mode d'emploi ! 4 et 5 décembre 2024



➤ Les électrices et électeurs

Une seule condition : exercer ses fonctions au sein de l'Université Lyon 2 quel que soit votre statut : titulaires ou contractuel·les, BIATSS, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses, doctorant·es, apprenti·es, vacataires (sous conditions) mais aussi ITA et chercheur·ses.

Les listes électorales :

. **Vérifiez** que vous êtes inscrit·e * :

<https://electre.univ-lyon2.fr>, ou Halls d'entrée:
18 quai Claude Bernard ou entrée bâtiment A (PDA)

. **Pour s'inscrire** sur les listes électorales :
jusqu'au 27 novembre auprès de la DAJIM.

* Surtout si vous êtes contractuel·le ou vacataire. Parlez-en à vos collègues concerné·es !



➤ Voter

Un seul tour, on vote pour une liste en bloc

Impossible d'ajouter ou de supprimer un candidat.
les sièges sont distribués à la proportionnelle.
Une liste obtient des sièges à partir de 10% des votes.

Il y aura des listes CGT dans chaque instance, mais peut-être pas dans chaque collège.
Date limite de constitution de listes : 25 novembre

Vote électronique par internet confié à un prestataire extérieur.

Accès 24H/24 du 4 décembre à 9H au 5 décembre 2024 à 17H.

Sur téléphone, ordinateur, tablette, avec vos identifiants.

Procurations impossibles.

Vos identifiants pour le vote : ils doivent arriver au plus tard le 19 novembre 2024 dans votre boîte mail Lyon 2. Ils sont nécessaires pour prendre part au scrutin.

Elections des conseils centraux: Mode d'emploi !



➤ Le jour du vote

Sur la plateforme de vote <https://electionslyon2.alphavote.com>

Trois étapes pour s'identifier :

1. saisie de l'identifiant reçu sur l'adresse mail Lyon 2
2. puis, saisie d'un mot de passe créé et validé par l'électeur
3. saisie de la réponse à la question défi (5 derniers caractères de l'IBAN sur lequel le salaire de l'agent est versé).



Pour voter, il vous faudra le numéro IBAN du compte sur lequel votre salaire est versé.

La CGT regrette la complexité de ce système et les atteintes à la sincérité du scrutin qu'il peut engendrer. Elle incite malgré tout les électrices et électeurs à se mobiliser pour des élections qui concernent pleinement nos conditions de travail.

Cellule d'assistance au vote les 4 et 5 décembre
Assurée par la Direction des affaires juridiques de l'Université

@ dajim@univ-lyon2.fr

☎ Numéro vert : 0 800 03 10 21)

Elections des conseils centraux: Mode d'emploi !



➤ Et si je n'ai pas de matériel informatique ?

Des postes informatiques exclusivement dédiés au scrutin seront mis à disposition des électeurs **de 9h à 17h** :

- Campus Porte des Alpes : **salle F006**, dite « guichet des services numériques » (5 postes informatiques)
- Campus Berges du Rhône : **salle PAL- 121**, située à l'entresol du Palais Hirsch (5 postes informatiques)

La CGT Lyon 2 déplore qu'une seule salle soit ouverte sur le campus PDA, pourtant très étendu, et ceci malgré nos alertes formulées en Comité social d'administration (CSA) auprès de la direction.

Découvrir et prendre contact avec la CGT FERC Sup Lyon 2 :
group-ferc@univ-lyon2.fr